

# RAPPORT FINANCIER

2023



[www.fnh.org](http://www.fnh.org)



FONDATION  
POUR LA NATURE  
ET L'HOMME

# SOMMAIRE

## 1. COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

1.1 Bilan	3
1.2 Compte de résultat	4
1.3 Annexe	5
1.3.1 Bilan FNH (hors fondations abritées)	5
1.3.2 Compte de résultat FNH (hors fondations abritées)	6
1.3.3 Faits significatifs de l'exercice	7
1.3.4 Changement de présentation des comptes	7
1.3.5 Règles et méthodes comptables	8
1.3.6 Situation fiscale de la Fondation	9
1.3.7 État des immobilisations incorporelles et corporelles	9
1.3.8 État des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	10
1.3.9 État des immobilisations financières	10
1.3.10 Détail des provisions	10
1.3.11 État des valeurs mobilières de placement	10
1.3.13 Tableau de variation des fonds propres	12
1.3.14 Tableau de variation des fonds dédiés	13
1.3.15 Tableau de variation des fonds reportés	13
1.3.16 État des produits d'exploitation	14
1.3.17 Détails des legs, donations et assurances-vie	15
1.3.18 État des charges et des produits exceptionnels	15
1.3.19 État des produits constatés d'avance	15
1.3.20 État des produits à recevoir	15
1.3.21 État des charges constatées d'avance	15
1.3.22 État des charges à payer	15
1.3.23 Fondation sous égide: Fondation Valorem	16
1.3.24 Fondation sous égide: Fondation Breizh Biodiv'	18
1.3.25 Intégration des comptes de résultat	21
1.3.26 Compte de résultat par origine et destination	22
1.3.27 Compte d'emploi des ressources et annexe	23
1.3.28 Ventilation de l'effectif salarié au 31/12/2023	30
1.3.29 Contributions volontaires en nature pour l'année (en euros)	30

## 2. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS . . . . . 31

## 3. RAPPORT DE GESTION

3.1 Actions et faits marquants de l'exercice	35
3.2 Comparaison du résultat 2023 avec le budget et analyse du résultat et du bilan	36
3.2.1 Comparaison avec le budget	
3.2.2 Variations entre 2022 et 2023	

## 4. RAPPORT FINANCIER. . . . . 37

## 5. PARMIS LES PROJETS POUR 2024. . . . . 38

# 1. COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

## 1.1 Bilan

En euros	Notes de l'annexe	au 31 décembre 2023			Au 31/12/22
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	"Notes 1.3.7 et 1.3.8"	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	"Notes 1.3.7 et 1.3.8"	3 030 314	1 534 890	1 495 423	1 580 362
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	Note 1.3.7	271 238	-	271 238	479 966
Immobilisations financières	Note 1.3.9	473	-	473	473
<b>Actif Immobilisé (I)</b>		<b>3 302 024</b>	<b>1 534 890</b>	<b>1 767 134</b>	<b>2 060 801</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	Note 1.3.12	-	-	-	-
Créances	Note 1.3.12	1 380 111	14 250	1 365 861	1 616 131
Valeurs mobilières de placement	Note 1.3.11	2 748 020	-	2 748 020	513 884
Disponibilités		1 069 759	-	1 069 759	3 219 338
Charges constatés d'avance	Note 1.3.20	34 773	-	34 773	17 779
<b>Actif Circulant (II)</b>		<b>5 232 663</b>	<b>14 250</b>	<b>5 218 413</b>	<b>5 367 132</b>
<b>Total Actif (I+II)</b>		<b>8 534 688</b>	<b>1 549 140</b>	<b>6 985 547</b>	<b>7 427 933</b>
Fonds propres sans droit de reprise	Note 1.3.13			2 306 657	2 306 657
Report à nouveau FNH	Note 1.3.13			1 964 376	1 958 258
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>				<b>160 422</b>	<b>6 118</b>
<b>Situation nette (Fonds Propres) (I)</b>				<b>4 431 455</b>	<b>4 271 033</b>
Fonds dédiés sur autres ressources FNH	Note 1.3.14			-	-
Fonds reportés liés aux legs ou donations	Note 1.3.15			342 140	753 990
Fonds dédiés sur autres ressources Fondation Valorem	Note 1.3.14			-	88 851
Fonds dédiés sur autres ressources Fondation ETRE	Note 1.3.14			-	-
Fonds dédiés sur autres ressources Fondation Breizh Biodiv'	Note 1.3.14			-	175 083
<b>Fonds reportés et dédiés (II)</b>				<b>342 140</b>	<b>1 017 924</b>
Provisions pour charges	Note 1.3.10			209 852	190 648
<b>Provisions (III)</b>				<b>209 852</b>	<b>190 648</b>
Dettes auprès d'établissements de crédit	Note 1.3.12			-	-
Dettes financières diverses	Note 1.3.12			-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Note 1.3.12			163 497	269 707
Dettes des legs ou donations	Note 1.3.17			7 329	182 699
Dettes fiscales et sociales	Note 1.3.12			318 946	299 136
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	Note 1.3.12			-	-
Autres dettes	Note 1.3.12			538 995	405 005
Produits constatés d'avance	Note 1.3.18			973 333	791 781
<b>Dettes (IV)</b>				<b>2 002 100</b>	<b>1 948 328</b>
<b>Total Passif (I+II+III+IV)</b>				<b>6 985 547</b>	<b>7 427 933</b>

## 1.2 Compte de résultat

En euros	Notes de l'annexe	Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2022
<b>Produits d'exploitation (I)</b>	Note 1.3.16	<b>3 731 921</b>	<b>4 992 569</b>
<b>Ventes de biens et services</b>			
Ventes de biens		-	-
Ventes de prestations de service		29 966	20 692
<i>dont Parrainages</i>		6 655	18 153
<b>Produits de tiers financeurs</b>			
Concours publics et subventions d'exploitations		531 774	643 607
Ressources liées à la générosité du public		1 906 916	2 604 892
<i>Dons</i>		932 396	1 005 414
<i>Mécénat</i>		374 307	614 165
<i>Legs et assurances-vie</i>		600 213	985 314
Contributions financières		872 335	762 752
<b>Reprises sur amort., dépréc., prov. et transf. de charges</b>		-	156 427
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	Note 1.3.14	<b>376 908</b>	<b>803 381</b>
<b>Autres produits</b>		<b>14 022</b>	<b>818</b>
<b>Charges d'exploitation (II)</b>		<b>3 610 799</b>	<b>4 987 770</b>
Autres achats et charges externes		851 892	1 168 751
Aides financières accordées		455 110	967 925
Impôts, taxes et versements assimilés		154 232	156 526
Salaires et traitements		1 311 009	1 316 464
Charges sociales		591 718	577 790
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		122 943	90 779
Reports en fonds dédiés	Note 1.3.14	112 974	691 265
Autres charges		10 920	18 269
<b>Résultat d'exploitation (I)-(II)</b>		<b>121 123</b>	<b>4 799</b>
<b>Produits financiers (III)</b>		<b>75 316</b>	<b>11 853</b>
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		2 048	-
Autres produits financiers		67 955	11 853
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charge		5 314	-
<b>Charges financières (IV)</b>		<b>2 252</b>	<b>5 688</b>
Dotations aux amortissements et aux provisions financières		-	5 314
Intérêts et charges assimilés		-	-
Différences négatives de change		-	374
<b>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</b>		<b>2 252</b>	<b>-</b>
<b>Résultat financier (III)-(IV)</b>		<b>73 064</b>	<b>6 165</b>
<b>Produits exceptionnels (V)</b>		<b>650</b>	<b>205 516</b>
Sur opérations de gestion		650	1 030
Sur opérations en capital		-	204 486
<b>Charges exceptionnelles (VI)</b>		<b>33 923</b>	<b>208 440</b>
Sur opérations de gestion		33 923	840
Sur opérations en capital		-	203 850
Dotations aux amortissements et provisions		-	3 750
<b>Résultat exceptionnel (V)-(VI)</b>	Note 1.3.18	<b>(33 273)</b>	<b>(2 924)</b>
Impôts sur les bénéfices (1)	Note 1.3.11	492	1 922
<b>Total des produits (I)+(III)+(V)</b>		<b>3 807 888</b>	<b>5 209 938</b>
<b>Total des charges (II)+(IV)+(VI)</b>		<b>3 647 466</b>	<b>5 203 821</b>
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>		<b>160 422</b>	<b>6 118</b>

(1) Impôts sur intérêts courus du contrat de capitalisation Dexia Epargne Pension FNH.

<b>Contributions volontaires en nature</b>			
Dons en nature		360	15 000
Prestations en nature		479 673	555 564
Bénévolat		82 264	111 381
<b>TOTAL</b>		<b>562 297</b>	<b>681 945</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>			
Secours en nature		-	15 000
Mise à disposition gratuite de biens		360	-
Prestations en nature		479 673	555 564
Personnel bénévole		82 264	111 381
<b>TOTAL</b>		<b>562 297</b>	<b>681 945</b>

## 1.3 Annexe

Au bilan avant affectation de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est de 7 001 583 euros, 487 861 euros se rapportant aux fondations abritées, et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste dégageant un résultat bénéficiaire de 160 422 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023.

La Fondation pour la Nature et l'Homme a été reconnue d'utilité publique par décret en date du 1<sup>er</sup> août 1996.

Les comptes des 2 fondations abritées, Fondation Valorem et Fondation Breizh Biodiv ont été incorporés dans les comptes de la FNH ; ils intègrent 377 752 euros de produits et 377 752 euros de charges. Les résultats des fondations abritées sont comptabilisés en fonds dédiés à la fin de l'exercice. Les conventions qui liaient la FNH et les fondations abritées ont pris fin au 31 décembre 2023. Le solde des fonds de la Fondation Valorem a été transféré au Fonds de dotation Watt for Change. Le solde des fonds de la Fondation Breizh Biodiv a été transféré à la Fondation de France.

### 1.3.1 Bilan FNH (hors fondations abritées)

En euros	au 31 décembre 2023			Au 31/12/2022
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	3 030 314	1 534 890	1 495 423	1 580 362
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	271 238	-	271 238	479 966
Immobilisations financières	473	-	473	473
<b>Actif Immobilisé (I)</b>	<b>3 302 024</b>	<b>1 534 890</b>	<b>1 767 134</b>	<b>2 060 801</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Créances	1 380 111	14 250	1 365 861	1 551 441
Valeurs mobilières de placement	2 748 020	-	2 748 020	513 884
Disponibilités	1 069 759	-	1 069 759	2 744 255
Charges constatés d'avance	34 773	-	34 773	17 779
<b>Actif Circulant (II)</b>	<b>5 232 663</b>	<b>14 250</b>	<b>5 218 413</b>	<b>4 827 359</b>
<b>Total Actif (I+II)</b>	<b>8 534 688</b>	<b>1 549 140</b>	<b>6 985 547</b>	<b>6 888 160</b>
Fonds propres sans droit de reprise			2 306 657	2 306 657
Report à nouveau			1 964 376	1 958 258
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>			<b>160 422</b>	<b>6 118</b>
<b>Fonds Propres (I)</b>			<b>4 431 455</b>	<b>4 271 033</b>
Fonds dédiés sur autres ressources			-	-
Fonds reportés liés aux legs ou donations			342 140	753 990
<b>Fonds Reportés et Dédiés (II)</b>			<b>342 140</b>	<b>753 990</b>
Provisions pour risques			-	-
Provisions pour charges			209 852	190 648
<b>Provisions (III)</b>			<b>209 852</b>	<b>190 648</b>
Dettes auprès d'établissements de crédit			-	-
Emprunts et dettes financières diverses			-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			163 497	269 603
Dettes des legs ou donations			7 329	182 699
Dettes fiscales et sociales			318 946	299 136
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			-	-
Autres dettes			538 995	177 254
Produits constatés d'avance			973 333	743 797
<b>Dettes (IV)</b>			<b>2 002 100</b>	<b>1 672 489</b>
<b>Total Passif (I+II+III+IV)</b>			<b>6 985 547</b>	<b>6 888 160</b>

### 1.3.2 Compte de résultat FNH (hors fondations abritées)

En euros	Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2022
<b>Produits d'exploitation (I)</b>	<b>3 179 593</b>	<b>4 195 788</b>
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	-	-
Ventes de prestations de service	63 914	60 756
<i>dont Parrainages</i>	6 655	18 153
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitations	531 774	643 607
Ressources liées à la générosité du public	1 831 703	2 505 298
<i>Dons</i>	924 084	982 449
<i>Mécénat</i>	307 406	537 536
<i>Legs et assurances-vie</i>	600 213	985 314
Contributions financières	738 179	579 943
Reprises sur amort., dépréc., prov. et transf. de charges	-	156 427
Utilisations des fonds dédiés	-	248 940
Autres produits	14 022	818
<b>Charges d'exploitation (II)</b>	<b>3 055 930</b>	<b>4 191 810</b>
Autres achats et charges externes	851 206	1 168 236
Aides financières accordées	13 902	172 480
Impôts, taxes et versements assimilés	154 232	156 526
Salaires et traitements	1 311 009	1 316 464
Charges sociales	591 718	577 790
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	122 943	90 779
Reports en fonds dédiés	-	691 265
Autres charges	10 920	18 269
<b>Résultat d'exploitation (I)-(II)</b>	<b>123 662</b>	<b>3 978</b>
<b>Produits financiers (III)</b>	<b>72 776</b>	<b>11 446</b>
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 048	-
Autres produits financiers	65 415	11 446
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charge	5 314	-
<b>Charges financières (IV)</b>	<b>2 252</b>	<b>5 688</b>
Dotations aux amortissements et aux provisions des VMP	-	5 314
Intérêts et charges assimilées	-	-
Différences négatives de change	-	374
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 252	-
<b>Résultat financier (III)-(IV)</b>	<b>70 525</b>	<b>5 758</b>
<b>Produits exceptionnels (V)</b>	<b>650</b>	<b>206 745</b>
Sur opérations de gestion	650	2 258
Sur opérations en capital	-	204 486
Charges exceptionnelles (VI)	33 923	208 440
Sur opérations de gestion	33 923	840
Sur opérations en capital	-	203 850
Dotations aux amortissements et provisions	-	3 750
Résultat exceptionnel (V)-(VI)	(33 273)	(1 696)
Impôts sur les bénéfices <sup>(1)</sup>	492	1 922
<b>Total des produits (I)+(III)+(V)</b>	<b>3 253 019</b>	<b>4 413 978</b>
<b>Total des charges (II)+(IV)+(VI)</b>	<b>3 092 597</b>	<b>4 407 860</b>
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>160 422</b>	<b>6 118</b>

<sup>(1)</sup> Impôts sur intérêts courus du contrat de capitalisation Dexia Epargne Pension FNH.

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	360	-
Prestations en nature	479 673	467 469
Bénévolat	82 264	95 896
<b>TOTAL</b>	<b>562 297</b>	<b>563 365</b>
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	-	-
Mise à disposition gratuite de biens	360	-
Prestations en nature	479 673	467 469
Personnel bénévole	82 264	95 896
<b>TOTAL</b>	<b>562 297</b>	<b>563 365</b>

### 1.3.3 Faits significatifs de l'exercice

- Nomination par le conseil d'administration d'une nouvelle gouvernance : Gildas Bonnel a pris la fonction de président de la FNH et François Gemenne celle de président du conseil scientifique.
- Inauguration d'un nouveau mode de communication : le *Live* afin de renforcer nos liens et notre interaction avec les citoyens abonnés à nos réseaux sociaux et nos donateurs.
- Publication d'un baromètre mesurant « l'Humeur écologique des Français » avec l'institut de sondage ODOXA.
- La Fondation lauréate du dispositif « Transition en commun » proposé par Radio France et France TV pour son projet **#JagisJePlante**.
- Lancement de la saison 2 de la campagne de mobilisation citoyenne en faveur des plantations hivernales **#JagisJeplante**.
- Trois premières publications et des propositions politiques associées pour favoriser un élevage durable et écologique en France.
- 12<sup>e</sup> promotion du dispositif **Génération Climat** visant à soutenir les projets de jeunes en faveur du climat et de la biodiversité.
- Publication du Baromètre des mobilités, zoom sur les zones péri-urbaines.
- Lancement de deux campagnes de collectes phares : « Ceux qui font » et « Perdus de vue ».
- Participation au groupe de coordination du Pacte du Pouvoir de vivre et participation à la mise en œuvre de « L'Ecole du Pouvoir de Vivre », un programme de formation dédié aux citoyens âgés de 18 à 35 ans.
- Dévolution des deux fondations abritées.

### 1.3.4 Changement de présentation des comptes

Les exercices 2022 et 2023 ne sont pas directement comparables en raison de changements de présentation opérés concernant les fonds reportés et les fonds dédiés au bilan et les rubriques « Ressources liées à la générosité du public – Legs et assurances-vie », « Utilisation des fonds dédiés » et « Report en fonds dédiés » du compte de résultat, du CROD et du CER.

En effet, en 2022, la variation des fonds reportés était présentée dans les rubriques « Utilisation des fonds dédiés » et « Report en fonds dédiés » du compte de résultat, du CROD et du CER et non au sein de la rubrique « Legs, donations et assurances-vie » des ressources liées à la générosité du public. Par ailleurs, les prix de vente des biens reçus par legs destinés à être cédés (203 748 €) et les valeurs nettes comptables des biens reçus de legs (203 850 €) étaient présentés respectivement en produits et charges exceptionnels au lieu d'être présentés en net au sein de la rubrique de produits de « legs, donations et assurances vie ».

Aussi, nous présentons ci-après les comptes pro-forma 2022, retraités de l'incidence des changements de présentation opérés en 2023 sur les comptes 2022, afin de faciliter la comparaison des exercices 2023 et 2022, uniquement concernant les rubriques des comptes impactés par ces changements de présentation.

Ces corrections de présentation sont sans incidence ni sur le résultat du compte de résultat, ni sur le résultat issu de la générosité du public du CROD et du CER au 31 décembre 2022.

Compte de résultat - Rubriques	2023	2022 pro-forma	2022
Legs, donations et assurances-vie	600 213	451 673	985 314
Utilisation des fonds dédiés	376 908	91 213	803 381
Report en fonds dédiés	112 974	-	(691 265)
Produits exceptionnels sur opération en capital	-	738	204 486
Charges exceptionnelles sur opération en capital	-	-	(203 850)

CROD - Rubriques	2023	2022 pro-forma	2022
Legs, donations et assurances-vie	600 213	451 673	781 464
Utilisation des fonds dédiés	376 908	91 213	803 381
Report en fonds dédiés	(112 974)	-	(691 265)
Autres produits non liés à la générosité du public	63 807	8 680	212 428

CER - Rubriques	2023	2022 pro-forma	2022
Legs, donations et assurances-vie	600 213	352 839	781 464
Utilisation des fonds dédiés	-	-	262 640
Report en fonds dédiés	-	-	(691 265)

### 1.3.5 Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice sont établis conformément au nouveau plan comptable n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, applicable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

#### Méthodes d'évaluations :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules les informations présentant une importance significative font l'objet des commentaires ci-après :

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### a – Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Les amortissements sont calculés en fonction de la durée de vie prévue, proche de la durée d'utilisation des biens, par application des taux usuels selon le mode linéaire pour les existants au début de l'exercice. Les durées de vie retenues sont les suivantes :

##### Immobilisations corporelles

- Terrain (non amortissable)
- Immeuble (siège social) ..... 40 ans
- Agencements, installations de bureaux ..... 5 à 10 ans
- Matériel et mobilier de bureau ..... 5 à 10 ans
- Matériel informatique ..... 3 à 5 ans

##### Immobilisations incorporelles

- Logiciels informatiques ..... 12 mois

#### b – Valeurs mobilières de placement

Les intérêts à venir sur les comptes à terme ont été comptabilisés au 31/12/2023 aux taux contractuels en intérêts courus.

#### c – Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est passée le cas échéant pour ramener les créances à la valeur probable de réalisation.

#### d – Fonds dédiés

Les résultats successifs des fondations abritées qui apparaissent en fonds dédiés dans les comptes intégrés ont été comptabilisés en charges en "65 aides financières" à la dissolution de deux fondations abritées.

#### e – Fonds reportés

Conformément au règlement comptable, les fonds reportés enregistrent à la clôture de l'exercice le montant des legs, donations et assurances-vie acceptés par le Bureau et non encore encaissés. Les biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés sont comptabilisés à l'actif selon l'estimation du prix de vente.

Les legs et assurances-vie non encaissés sont comptabilisés en « fonds reportés liés aux legs ou donations ».

Les dettes sur legs ou donations sont enregistrées au passif du bilan et déduites du montant du produit du legs (note 1.3.17).

#### f – Produits

Les produits de mécénat sont constatés et enregistrés pour le montant global de l'engagement, à la date de signature de la convention, la partie de l'engagement se rattachant aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

#### g – Contributions volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature sont mentionnées au compte de résultat et au compte de résultat par origine et par destination. Le montant de contributions faisant l'objet d'une convention figure en annexe 1.3.30.

## h – Provisions pour engagement de départ en retraite

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les engagements financiers de départ en retraite des salariés, qui figuraient jusqu'au 31 décembre 2019 en engagements hors bilan, sont repris dans les comptes sous forme d'une provision pour charge.

La provision des engagements de départ en retraite est calculée d'après la méthode des unités de crédits projetées. Le montant de la provision au 31 décembre 2023 a été ajusté, il s'élève à 208 085 euros (annexe 1.3.10)

Hypothèse d'évaluation (départ volontaire)

- Taux d'actualisation 3,23% (inflation comprise).
- Taux de revalorisation des salaires 2%.
- Taux de rotation dégressif du personnel 10%.
- Taux de mortalité INSEE 2014-2016.
- Age de départ à la retraite 67 ans.

### Dérogations, modifications aux principes et méthodes comptables :

Aucune autre dérogation significative aux principes, règles et méthodes comptables ne mérite d'être signalée.

## 1.3.6 Situation fiscale de la Fondation

Les produits perçus par la Fondation étant quasi exclusivement issus de conventions de mécénat, de contributions financières privées, de subventions publiques et de dons et legs de particuliers, cette dernière n'est pas assujettie aux impôts commerciaux.

## 1.3.7 État des immobilisations incorporelles et corporelles

En euros	Valeur brute début exercice	Acquisitions entrées	Cessions sorties	Valeur brute fin exercice
<b>TOTAL</b>	<b>3 541 771</b>	<b>7 245</b>	<b>4 036</b>	<b>3 301 552</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>4 036</b>	<b>-</b>	<b>4 036</b>	<b>-</b>
Logiciels	4 036	-	4 036	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 061 804</b>	<b>7 245</b>	<b>38 736</b>	<b>3 030 314</b>
<b>Siège social (construction)</b>	<b>2 106 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2 106 000</b>
Terrain	234 000	-	-	234 000
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>721 804</b>	<b>7 245</b>	<b>38 736</b>	<b>690 314</b>
Agencement	339 139	5 610	18 154	326 595
Mobilier de bureau	98 285	-	-	98 285
Matériel informatique	275 384	1 635	20 582	256 438
Matériel vidéo	8 995	-	-	8 995
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>	<b>479 966</b>	<b>-</b>	<b>208 728</b>	<b>271 238</b>

### 1.3.8 État des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

En euros	Valeur brute début exercice	Dotations	Reprises	Valeur brute fin exercice
<b>TOTAL</b>	<b>1 485 478</b>	<b>92 184</b>	<b>42 772</b>	<b>1 534 890</b>
<b>Amortissements immobilisations incorporelles</b>	<b>4 036</b>	<b>-</b>	<b>4 036</b>	<b>-</b>
Logiciels	4 036	-	4 036	-
<b>Amortissements immobilisations corporelles</b>	<b>1 481 442</b>	<b>92 184</b>	<b>38 736</b>	<b>1 534 890</b>
<b>Siège social (construction)</b>	<b>888 615</b>	<b>52 650</b>	<b>-</b>	<b>941 265</b>
<b>Amortissement autres immobilisations corporelles</b>	<b>592 827</b>	<b>39 534</b>	<b>38 736</b>	<b>593 625</b>
Agencement	253 478	23 624	18 154	258 948
Mobilier de bureau	87 381	3 084	-	90 465
Matériel informatique	242 972	12 826	20 582	235 217
Matériel vidéo	8 995	-	-	8 995

### 1.3.9 État des immobilisations financières

En euros	Valeur brute début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin exercice
<b>Immobilisations financières</b>	<b>473</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>473</b>
Part sociale Crédit Coopératif	473	-	-	473

### 1.3.10 Détail des provisions

En euros	Montant en début d'exercice	Dotations	Reprises	Montant en fin d'exercice
<b>Provisions pour charges</b>	<b>190 648</b>	<b>22 026</b>	<b>2 822</b>	<b>209 852</b>
Provision pour indemnités de départ en retraite	187 826	20 259	-	208 085
Provision pour charges sur legs ou donations	2 822	1 767	2 822	1 767

### 1.3.11 État des valeurs mobilières de placement

En euros	2 748 020
Comptes à terme	2 700 000
Intérêts courus sur comptes à terme	48 020

Un impôt à payer de 24 % soit 492 euros a été comptabilisé sur la plus-value complémentaire dégagée par la vente des titres de Capitalisation Dexia.

### 1.3.12 État des créances et des dettes

En euros	Montant brut	Provisions	Montant net	À 1 an au plus	À plus d'1 an
<b>ÉTAT DES CRÉANCES</b>	<b>1 415 357</b>	<b>14 250</b>	<b>1 401 107</b>	<b>1 028 789</b>	<b>372 318</b>
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>473</b>	-	<b>473</b>	-	<b>473</b>
Autres titres immobilisés	473	-	473	-	473
<b>Actif circulant</b>	<b>1 380 111</b>	<b>14 250</b>	<b>1 365 861</b>	<b>997 361</b>	<b>368 500</b>
Avances et acomptes versés	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	960 814	10 500	950 314	591 814	358 500
<u>Autres créances :</u>					
Fournisseurs avoirs à recevoir	5 219	-	5 219	5 219	-
Personnel et comptes rattachés	556	-	556	556	-
Etat - Subventions et produits à recevoir	293 952	-	293 952	283 952	10 000
Créances reçues par legs ou donation	78 207	-	78 207	78 207	-
Organismes fondateurs - créances	-	-	-	-	-
Organisme sociaux produits à recevoir	9 226	-	9 226	9 226	-
Produits à recevoir	1 023	-	1 023	1 023	-
Autres comptes débiteurs et créditeurs	31 114	3 750	27 364	27 364	-
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>34 773</b>	-	<b>34 773</b>	<b>31 427</b>	<b>3 345</b>
<b>ÉTAT DES DETTES</b>	<b>2 002 100</b>	-	<b>2 002 100</b>	<b>1 658 402</b>	<b>343 628</b>
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>163 497</b>	-	<b>163 497</b>	<b>161 204</b>	<b>2 293</b>
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>	-	-	-	-	-
<b>Dettes des legs ou donations</b>	<b>7 329</b>	-	<b>7 329</b>	<b>7 329</b>	-
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	<b>318 946</b>	-	<b>318 946</b>	<b>316 361</b>	<b>2 585</b>
Personnel et comptes rattachés	119 410	-	119 410	117 410	2 000
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	166 288	-	166 288	165 703	585
Autres impôts, taxes et versements assimilés	33 247	-	33 247	33 247	-
Etat - Avances sur subventions	-	-	-	-	-
<b>Autres dettes</b>	<b>538 995</b>	-	<b>538 995</b>	<b>538 995</b>	-
dont Autres comptes débiteurs divers	489 178	-	489 178	489 178	-
dont Autres charges à payer	18 702	-	18 702	18 702	-
<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>973 333</b>	-	<b>973 333</b>	<b>620 333</b>	<b>353 000</b>

### 1.3.13 Tableau de variation des fonds propres

En euros	à l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat 2022		Augmentation		Diminution ou consommation		à la clôture
	Montant	Montant	dont générosité du public	Montant	dont générosité du public	Montant (2)	dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise (1)	2 306 657	-	-	-	-	-	-	2 306 657
Fonds propres avec droit de reprise	-	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-	-	-
Réserves	-	-	-	-	-	-	-	-
Report à nouveau total	1 958 258	6 118	(195 450)	-	-	-	-	1 964 376
Excédent (+) ou déficit (-) de l'exercice total	6 118	(6 118)	195 450	160 422	61 706	-	-	160 422
Dotations consommables	-	-	-	-	-	-	-	-
Subventions d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>4 271 033</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>160 422</b>	<b>61 706</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 431 455</b>

(1) Le fonds associatif de la Fondation correspondait au départ aux sommes bloquées en banque via la Fondation de France, afin d'obtenir la reconnaissance d'utilité publique et pérenniser une partie des ressources de la Fondation. Il a été ensuite augmenté des affectations ultérieures décidées par le conseil d'administration. Ce fonds constitutif de la dotation de la FNH a été investi en 2005 dans l'acquisition du siège de la FNH (au bâtiment d'abord, puis au terrain). Celui-ci était estimé à une valeur vénale de 4 400 000 € au 05/11/2019.

Fonds associatifs par année de constitution :	Solde début exercice	Augmentations	Solde fin exercice
1996	1 299 180	-	1 299 180
1997	1 299 180	273 746	1 572 926
1998	1 572 926	40 470	1 613 396
1999	1 613 396	-	1 613 396
2000	1 613 396	284 557	1 897 953
2001	1 897 953	137 205	2 035 158
2002	2 035 158	171 499	2 206 657
2003 à 2009	2 206 657	-	2 206 657
2010	2 206 657	100 000	2 306 657
2011 à 2023	2 306 657	-	2 306 657

### 1.3.14 Tableau de variation des fonds dédiés

En euros	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts entre fonds dédiés	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépenses au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-
Contributions financières d'autres organismes	263 934	112 974	376 908	-	-	-	-
<b>Fond. Valorem</b>	<b>88 851</b>	<b>52 254</b>	<b>141 105</b>	-	-	-	-
<i>Fonds dédiés non affectés <sup>(1)</sup></i>	88 851	52 254	141 105	-	-	-	-
<b>Fond. Breizh Biodiv'</b>	<b>175 083</b>	<b>60 721</b>	<b>235 803</b>	-	-	-	-
<i>Fonds dédiés non affectés <sup>(1)</sup></i>	75 083	60 721	135 803	-	-	-	-
• AAP Eau	100 000	-	100 000	-	-	-	-
Ressources liées à la générosité du public	-	-	-	-	-	-	-
<b>Fond. Breizh Biodiv'</b>	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>263 934</b>	<b>112 974</b>	<b>376 908</b>	-	-	-	-

<sup>(1)</sup> solde des produits perçus par les fondations abritées non encore affectés

### 1.3.15 Tableau de variation des fonds reportés

En euros	À l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la clôture
Legs et assurances-vie	753 990	60 857	472 707	342 140

### 1.3.16 État des produits d'exploitation

En euros	2023	2022
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>3 731 921</b>	<b>4 992 569</b>
Ventes de biens et services	29 966	20 692
Ventes de marchandises	-	-
Prestations de services dont parrainage	29 966	20 692
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>3 701 955</b>	<b>4 971 877</b>
Subventions d'exploitation fonds publics	531 774	643 607
subventions Union Européenne	-	-
subventions Etat français	165 107	178 353
subventions institutions publiques à caractère administratif	366 667	465 253
subventions musées	-	-
<b>Consommations de la dotation consommable</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>	<b>1 906 916</b>	<b>2 604 892</b>
Produits de mécénat FNH	307 406	537 536
Produits de mécénat Fondation Valorem	34 651	39 516
Produits de mécénat Fondation Breizh Biodiv'	32 250	37 113
Dons FNH	924 084	982 449
Dons Fondation Valorem	4 312	21 758
Dons Fondation ETRE	-	1 038
Dons Fondation Breizh Biodiv'	4 000	170
Legs	600 213	985 314
- dont assurances-vie	76 664	253 958
<b>Contributions financières</b>	<b>872 335</b>	<b>762 752</b>
Contributions financières FNH	672 335	487 752
Dotations de la société Valorem	200 000	200 000
Contributions financières Fondation ETRE (dont dotation 3PA)	-	35 000
Dotations de la Région Bretagne	-	40 000
<b>Reprises sur amortissements, provisions, et transferts de charges</b>	<b>-</b>	<b>156 427</b>
Reprises sur provisions indemnités de départ en retraite	-	156 427
<b>Utilisation des fonds dédiés et reportés</b>	<b>376 908</b>	<b>803 381</b>
Report des ressources non utilisées des exercices ant. FNH: fonds dédiés	-	91 213
Report des ressources non utilisées des exercices ant. FNH: fonds reportés	-	157 727
Report des ressources non utilisées des exercices ant. Fond. Valorem	141 105	315 021
Report des ressources non utilisées des exercices ant. Fond. ETRE	-	76 153
Report des ressources non utilisées des exercices ant. Fond. Breizh Biodiv'	235 803	163 268
<b>Autres produits</b>	<b>14 022</b>	<b>818</b>
Droits d'auteurs	11 638	-
Autres produits de legs	2 377	-
Autres produits de gestion courante	7	8
Refacturations	-	810

### 1.3.17 Détails des legs, donations et assurances-vie

PRODUITS	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	76 664
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	69 093
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	251 334
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	472 707
<b>CHARGES</b>	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	208 728
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	60 857
<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>	<b>600 213</b>

### 1.3.18 État des charges et des produits exceptionnels

En euros	2023	2022
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>650</b>	<b>1 768</b>
Sur opérations de gestion	650	1 030
Produits exceptionnels divers	650	1 030
<b>Sur opérations en capital</b>	<b>-</b>	<b>738</b>
Produits de cessions d'immob. corp.	-	738
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>33 923</b>	<b>208 440</b>
Sur opérations de gestion	33 923	840
Pénalités et amendes fiscales ou pénales	-	840
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	6 869	-
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	27 054	-
Autres charges exceptionnelles	-	-
<b>Sur opérations en capital</b>	<b>-</b>	<b>203 850</b>
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	-	203 850
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	<b>-</b>	<b>3 750</b>
Dotations aux provisions et dépréciations exceptionnelles	-	3 750
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>(33 273)</b>	<b>(206 672)</b>

### 1.3.19 État des produits constatés d'avance

En euros	2 023	2 022
	<b>973 333</b>	<b>791 781</b>
Prestations de service	-	22 461
Conventions de mécénat	25 000	321 317
Conventions fonds institutionnels privés	860 000	153 002
Conventions fonds institutionnels publics	88 333	295 001
Subventions d'exploitations	-	-

### 1.3.20 État des produits à recevoir

En euros	2 023	2 022
	<b>58 269</b>	<b>158 644</b>
Clients, factures à établir	-	129
Organismes sociaux	9 226	12 453
Intérêts courus	48 020	120 448
Dons manuels	856	18 561
Produits à recevoir divers	166	7 053

### 1.3.21 État des charges constatées d'avance

En euros	2 023	2 022
	<b>34 773</b>	<b>17 779</b>
Prestations de service	2 760	-
Locations matériels / hébergement sites Internet	3 372	796
Maintenances	1 256	458
Frais de mission	-	591
Cotisations	-	-
Licences	14 599	12 075
Abonnements	6 128	2 063
Chèques déjeuner	135	1 026
Droits d'auteurs	1 513	770
Honoraires	5 011	-
Primes soutiens aux associations	-	-

### 1.3.22 État des charges à payer

En euros	2 023	2 022
	<b>211 970</b>	<b>240 653</b>
Charges à payer Etat	20 679	19 297
Charges à payer	18 702	33 880
Factures non parvenues	15 931	51 895
Dettes sociales	156 658	135 581

### 1.3.23 Fondation sous égide : Fondation Valorem

BILAN en euros	au 06/12/2023 (avant dissolution)			au 31/12/2022
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
<b>Actif Immobilisé (I)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Créances	17 500	-	17 500	36 317
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	259 438	-	259 438	258 702
Charges constatés d'avance	-	-	-	-
<b>Actif Circulant (II)</b>	<b>276 938</b>	<b>-</b>	<b>276 938</b>	<b>295 019</b>
<b>Total Actif (I+II)</b>	<b>276 938</b>	<b>-</b>	<b>276 938</b>	<b>295 019</b>
Fonds propres sans droit de reprise			-	-
Report à nouveau			88 851	403 872
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>			<b>52 254</b>	<b>(315 021)</b>
<b>Fonds Propres (I)</b>			<b>141 105</b>	<b>88 851</b>
Fonds dédiés sur autres ressources			-	-
Fonds reportés liés aux legs ou donations			-	-
<b>Fonds Reportés et Dédiés (II)</b>			<b>-</b>	<b>-</b>
Provisions pour charges			-	-
<b>Provisions (III)</b>			<b>-</b>	<b>-</b>
Dettes auprès d'établissements de crédit			-	-
Emprunts et dettes financières diverses			-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			-	11 672
Dettes des legs ou donations			-	-
Dettes fiscales et sociales			-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			-	-
Autres dettes			122 500	146 511
Produits constatés d'avance			13 333	47 984
<b>Dettes (IV)</b>			<b>135 833</b>	<b>206 167</b>
<b>Total Passif (I+II+III+IV)</b>			<b>276 938</b>	<b>295 018</b>

COMPTE DE RÉSULTAT en euros	au 06/12/2023	au 31/12/2022
<b>Produits d'exploitation (I)</b>	<b>238 963</b>	<b>261 274</b>
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de biens	-	-
Ventes de prestations de service	-	-
<i>dont Parrainages</i>	-	-
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitations	-	-
Ressources liées à la générosité du public	38 963	61 274
<i>Dons</i>	4 312	21 758
<i>Mécénat</i>	34 651	39 516
<i>Legs et assurances-vie</i>	-	-
Contributions financières	200 000	200 000
Reprises sur amort., dépréc., prov. et transf. de charges	-	-
Utilisations des fonds dédiés	-	-
Autres produits	-	-

<b>Charges d'exploitation (II)</b>	<b>188 239</b>	<b>576 438</b>
Autres achats et charges externes	147	233
Aides financières accordées	170 144	563 141
Impôts, taxes et versements assimilés	-	-
Salaires et traitements	-	-
Charges sociales	-	-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	-	-
Reports en fonds dédiés	-	-
Autres charges	17 948	13 064
<b>Résultat d'exploitation (I)-(II)</b>	<b>50 723</b>	<b>(315 164)</b>
<b>Produits financiers (III)</b>	<b>1 531</b>	<b>144</b>
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Autres produits financiers	1 531	144
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charge	-	-
<b>Charges financières (IV)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Intérêts et charges assimilées	-	-
Différences négatives de change	-	-
<b>Résultat financier (III)-(IV)</b>	<b>1 531</b>	<b>144</b>
<b>Produits exceptionnels (V)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
<b>Charges exceptionnelles (VI)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
<b>Résultat exceptionnel (V)-(VI)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Impôts sur les bénéfices <sup>(1)</sup>		
<b>Total des produits (I)+(III)+(V)</b>	<b>240 493</b>	<b>261 417</b>
<b>Total des charges (II)+(IV)+(VI)</b>	<b>188 240</b>	<b>576 438</b>
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>52 254</b>	<b>(315 021)</b>
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature	-	-
Prestations en nature	-	15 819
Bénévolat	-	3 485
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>19 304</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature	-	-
Mise à disposition gratuite de biens	-	-
Prestations en nature	-	15 819
Personnel bénévole	-	3 485
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>19 304</b>

La société VALOREM s'est engagée à verser une dotation annuelle de 200 000 € minimum par an sur 5 ans, dont 20% est attribué à des projets FNH et frais de gestion.

<b>DÉTAIL DES CHARGES ET DES PRODUITS (en euros) AU 06/12/2023</b>			
<b>Produits</b>	<b>240 493</b>	<b>Charges</b>	<b>188 240</b>
Dotation de la société Valorem	200 000	Soutiens partenariats	5 000
Dons particuliers + entreprises	4 312	Soutiens aux projets de la FNH	35 844
Mécénat	34 651	Soutien accès aux énergies dans le monde	120 000
Intérêts d'épargne	1 531	Soutien lutte contre la précarité énergétique	9 300
		Frais de fonctionnement	18 095

### 1.3.24 Fondation sous égide : Fondation Breizh Biodiv'

BILAN en euros	au 14/12/2023 (avant dissolution)			au 31/12/2022
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
<b>Actif Immobilisé (I)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Créances	-	-	-	40 000
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	210 923	-	210 923	216 382
Charges constatés d'avance	-	-	-	-
<b>Actif Circulant (II)</b>	<b>210 923</b>	<b>-</b>	<b>210 923</b>	<b>256 382</b>
<b>Total Actif (I+II)</b>	<b>210 923</b>	<b>-</b>	<b>210 923</b>	<b>256 382</b>
Fonds propres sans droit de reprise			-	-
Report à nouveau			75 083	238 351
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>			<b>60 721</b>	<b>(163 268)</b>
<b>Fonds Propres (I)</b>			<b>135 803</b>	<b>75 083</b>
Fonds dédiés sur autres ressources			-	100 000
Fonds reportés liés aux legs ou donations			-	-
<b>Fonds Reportés et Dédiés (II)</b>			<b>-</b>	<b>100 000</b>
Provisions pour charges			-	-
<b>Provisions (III)</b>			<b>-</b>	<b>-</b>
Dettes auprès d'établissements de crédit			-	-
Emprunts et dettes financières diverses			-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			-	59
Dettes des legs ou donations			-	-
Dettes fiscales et sociales			-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			-	-
Autres dettes			75 120	81 240
Produits constatés d'avance			-	-
<b>Dettes (IV)</b>			<b>75 120</b>	<b>81 299</b>
<b>Total Passif (I+II+III+IV)</b>			<b>210 923</b>	<b>256 382</b>

La Fondation Breizh Biodiv', sous égide de la FNH, a été clôturée, et son actif net a été dévolu à la Fondation de France, nouvelle fondation abritante de la Fondation Breizh Biodiv', à compter du 01/01/2024, conformément à la décision du conseil d'administration de la FNH du 14/12/2023.

COMPTE DE RÉSULTAT en euros	au 14/12/2023	au 31/12/2022
<b>Produits d'exploitation (I)</b>	<b>136 250</b>	<b>77 283</b>
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de biens	-	-
Ventes de prestations de service	-	-
<i>dont Parrainages</i>	-	-
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitations	-	-
Ressources liées à la générosité du public	36 250	37 283
<i>Dons</i>	4 000	170
<i>Mécénat</i>	32 250	37 113
<i>Legs et assurances-vie</i>	-	-
Contributions financières	-	40 000
Reprises sur amort., dépréc., prov. et transf. de charges	-	-
Utilisations des fonds dédiés	100 000	-

Autres produits	-	-
<b>Charges d'exploitation (II)</b>	<b>76 538</b>	<b>240 693</b>
Autres achats et charges externes	538	198
Aides financières accordées	60 000	230 494
Impôts, taxes et versements assimilés	-	-
Salaires et traitements	-	-
Charges sociales	-	-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	-	-
Reportes en fonds dédiés	-	-
Autres charges	16 000	10 000
<b>Résultat d'exploitation (I)-(II)</b>	<b>59 712</b>	<b>(163 410)</b>
<b>Produits financiers (III)</b>	<b>1 009</b>	<b>142</b>
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Autres produits financiers	1 009	142
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charge	-	-
<b>Charges financières (IV)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Intérêts et charges assimilées	-	-
Différences négatives de change	-	-
<b>Résultat financier (III)-(IV)</b>	<b>1 009</b>	<b>142</b>
<b>Produits exceptionnels (V)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
<b>Charges exceptionnelles (VI)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Sur opérations de gestion	-	-
Sur opérations en capital	-	-
<b>Résultat exceptionnel (V)-(VI)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Impôts sur les bénéfices (1)	-	-
<b>Total des produits (I)+(III)+(V)</b>	<b>137 259</b>	<b>77 425</b>
<b>Total des charges (II)+(IV)+(VI)</b>	<b>76 538</b>	<b>240 693</b>
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>60 721</b>	<b>(163 268)</b>
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature	-	15 000
Prestations en nature	-	43 339
Bénévolat	-	12 000
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>70 339</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature	-	15 000
Mise à disposition gratuite de biens	-	-
Prestations en nature	-	43 339
Personnel bénévole	-	12 000
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>70 339</b>

La Région Bretagne s'est engagée à ce que soit versée par les différents financeurs une somme minimale de 200 000 € par an sur 5 ans, à défaut de quoi la Région elle-même viendra abonder la fondation abritée jusqu'à atteindre cette hauteur. 20% minimum de ces ressources servent à financer des projets de la FNH en faveur du territoire breton, ainsi que les frais de gestion.

<b>DÉTAIL DES CHARGES ET DES PRODUITS (en euros) AU 14/12/23</b>			
<b>Produits</b>	<b>137 259</b>	<b>Charges</b>	<b>76 538</b>
Dons particuliers + entreprises	4 000	Frais divers	429
Mécénats	32 250	Soutiens aux projets de la FNH	30 000
Dotation Région Bretagne	-	Appel à projets Forêt	30 000
Utilisation de fonds dédiés	100 000	Frais de fonctionnement	16 109
Intérêts d'épargne	1 009		

### 1.3.25 Intégration des comptes de résultat

En euros	FNH seule	
	Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2022
<b>Produits d'exploitation (I)</b>	<b>3 179 593</b>	<b>4 195 789</b>
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de biens	-	-
Ventes de prestations de service	63 914	60 756
<i>dont Parrainages</i>	6 655	18 153
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitations	531 774	643 607
Ressources liées à la générosité du public	1 831 703	2 505 298
<i>Dons</i>	924 084	982 449
<i>Mécénat</i>	307 406	537 536
<i>Legs et assurances-vie</i>	600 213	985 314
Contributions financières	738 179	579 943
<b>Reprises sur amort., dépréc., prov. et transf. de charges</b>	-	<b>156 427</b>
<b>Utilisations des fonds dédiés</b>	-	<b>248 940</b>
<b>Autres produits</b>	<b>14 022</b>	<b>818</b>
<b>Charges d'exploitation (II)</b>	<b>3 055 930</b>	<b>4 191 810</b>
Autres achats et charges externes	851 206	1 168 236
Aides financières accordées	13 902	172 480
Impôts, taxes et versements assimilés	154 232	156 526
Salaires et traitements	1 311 009	1 316 464
Charges sociales	591 718	577 790
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	122 943	90 779
Reports en fonds dédiés	-	691 265
Autres charges	10 920	18 269
<b>Résultat d'exploitation (I)-(II)</b>	<b>123 662</b>	<b>3 979</b>
<b>Produits financiers (III)</b>	<b>72 776</b>	<b>11 446</b>
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 048	-
Autres produits financiers	65 415	11 446
Reprise sur provisions, dépréciations et transferts de charge	5 314	-
<b>Charges financières (IV)</b>	<b>2 252</b>	<b>5 688</b>
Dotations aux amortissements et aux provisions financières	-	5 314
Intérêts et charges assimilées	-	-
Différences négatives de change	-	374
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 252	-
<b>Résultat financier (III)-(IV)</b>	<b>70 525</b>	<b>5 758</b>
<b>Produits exceptionnels (V)</b>	<b>650</b>	<b>206 745</b>
Sur opérations de gestion	650	2 258
Sur opérations en capital	-	204 486
<b>Charges exceptionnelles (VI)</b>	<b>33 923</b>	<b>208 440</b>
Sur opérations de gestion	33 923	840
Sur opérations en capital	-	203 850
Dotations aux amortissements et provisions	-	3 750
<b>Résultat exceptionnel (V)-(VI)</b>	<b>(33 273)</b>	<b>(1 695)</b>
Impôts sur les bénéfices <sup>(1)</sup>	492	1 922
<b>Total des produits (I)+(III)+(V)</b>	<b>3 253 019</b>	<b>4 413 980</b>
<b>Total des charges (II)+(IV)+(VI)</b>	<b>3 092 597</b>	<b>4 407 860</b>
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>160 422</b>	<b>6 120</b>
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature	360	-
Prestations en nature	479 673	467 469
Bénévolat	82 264	95 896
<b>TOTAL</b>	<b>562 297</b>	<b>563 365</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature	-	-
Mise à disposition gratuite de biens	360	-
Prestations en nature	479 673	467 469
Personnel bénévole	82 264	95 896
<b>TOTAL</b>	<b>562 297</b>	<b>563 365</b>

Fondations abritées		Neutralisation des intercomptes au 31/12/2023	Reprise des engagements des fondations abritées dissoutes	FNH combinée au 31/12/2023
Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2022			
375 213	338 557	(99 793)	276 908	3 731 921
-	-	-	-	-
-	-	(33 948)	-	29 966
-	-	-	-	6 655
-	-	-	-	531 774
75 213	99 595	-	-	1 906 916
8 312	22 966	-	-	932 396
66 901	76 629	-	-	374 307
-	-	-	-	600 213
200 000	275 000	(65 844)	-	872 335
-	-	-	-	-
100 000	-	-	276 908	376 908
-	-	-	-	14 022
264 778	928 214	13 182	276 908	3 610 799
685	515	-	-	851 892
230 144	887 636	(65 844)	276 908	455 110
-	-	-	-	154 232
-	-	-	-	1 311 009
-	-	-	-	591 718
-	-	-	-	122 943
-	-	112 974	-	112 974
33 948	40 064	(33 948)	-	10 920
110 435	(553 620)	(112 974)	-	121 122
2 540	407	-	-	75 316
-	-	-	-	2 048
2 540	407	-	-	67 955
-	-	-	-	5 314
-	-	-	-	2 252
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	2 252
2 540	407	-	-	73 064
-	-	-	-	650
-	-	-	-	650
-	-	-	-	-
-	-	-	-	33 923
-	-	-	-	33 923
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	(33 273)
-	-	-	-	492
377 752	375 001	(99 793)	276 908	3 807 888
264 778	928 214	13 182	276 908	3 647 466
112 974	(553 213)	(112 974)	0	160 422
-	15 000	-	-	360
-	88 094	-	-	479 673
-	15 485	-	-	82 264
-	118 579	-	-	562 297
-	15 000	-	-	-
-	-	-	-	360
-	88 094	-	-	479 673
-	15 485	-	-	82 264
-	118 579	-	-	562 297

### 1.3.26 Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 31/12/2023		Exercice 31/12/2022	
	Total	dont générosité du public	Total	dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - Produits liés à la générosité du public</b>	<b>1 951 094</b>	<b>1 951 094</b>	<b>2 409 341</b>	<b>2 409 341</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-	-	-
1.2 Dons, legs et mécénat	1 906 916	1 906 916	2 401 042	2 401 042
- Dons manuels	932 396	932 396	1 005 414	1 005 414
- Legs, donations et assurances-vie <sup>(1)</sup>	600 213	600 213	781 464	781 464
- Mécénat	374 307	374 307	614 165	614 165
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	44 178	44 178	8 298	8 298
<b>2 - Produits non liés à la générosité du public</b>	<b>942 797</b>		<b>993 333</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie	-		-	
2.2 Parrainage des entreprises	6 655		18 153	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	872 335		762 752	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	63 807		212 428	
<b>3 - Subventions et autres concours publics</b>	<b>531 774</b>		<b>643 607</b>	
<b>4 - Reprises sur provisions et dépréciations</b>	<b>5 314</b>	<b>-</b>	<b>156 427</b>	<b>95 999</b>
<b>5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs</b>	<b>376 908</b>	<b>-</b>	<b>803 381</b>	<b>262 240</b>
<b>Total</b>	<b>3 807 888</b>	<b>1 951 094</b>	<b>5 006 088</b>	<b>2 767 579</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - Missions sociales</b>	<b>2 524 953</b>	<b>896 098</b>	<b>3 287 194</b>	<b>1 485 287</b>
1.1 Réalisées en France	2 445 207	874 102	3 060 551	1 451 699
- Actions réalisées par l'organisme	2 069 842	815 444	2 320 623	1 220 759
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	375 364	58 658	739 928	230 940
1.2 Réalisées à l'étranger	79 746	21 996	226 644	33 587
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	79 746	21 996	226 644	33 587
<b>2 - Frais de recherche de fonds</b>	<b>633 265</b>	<b>623 229</b>	<b>622 716</b>	<b>517 924</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	565 571	556 607	578 309	487 836
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	67 695	66 622	44 406	30 088
<b>3 - Frais de fonctionnement</b>	<b>345 022</b>	<b>339 302</b>	<b>396 872</b>	<b>268 554</b>
<b>4 - Dotations aux provisions et dépréciations</b>	<b>30 759</b>	<b>30 759</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>5 - Impôt sur les bénéfices</b>	<b>492</b>		<b>1 922</b>	
<b>6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice</b>	<b>112 974</b>	<b>-</b>	<b>691 265</b>	<b>691 265</b>
<b>Total</b>	<b>3 647 466</b>	<b>1 889 388</b>	<b>4 999 970</b>	<b>2 963 029</b>
<b>Excédent ou déficit</b>	<b>160 422</b>	<b>61 706</b>	<b>6 118</b>	<b>(195 450)</b>
<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public</b>	<b>562 297</b>	<b>562 297</b>	<b>681 945</b>	<b>681 945</b>
Bénévolat	82 264	82 264	111 381	111 381
Prestations en nature	479 673	479 673	555 564	555 564
Dons en nature	360	360	15 000	15 000
<b>2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	
<b>3 - Concours publics en nature</b>	<b>-</b>		<b>-</b>	
Prestations en nature	-		-	
Dons en nature	-		-	
<b>Total ressources</b>	<b>562 297</b>	<b>562 297</b>	<b>681 945</b>	<b>681 945</b>
<b>1 - Contributions volontaires aux missions sociales</b>	<b>546 751</b>	<b>546 751</b>	<b>478 312</b>	<b>478 312</b>
Réalisées en France	546 751	546 751	475 125	475 125
Réalisées à l'étranger	-	-	3 187	3 187
<b>2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds</b>	<b>10 146</b>	<b>10 146</b>	<b>101 205</b>	<b>101 205</b>
<b>3 - Contributions volontaires au fonctionnement</b>	<b>5 400</b>	<b>5 400</b>	<b>102 427</b>	<b>102 427</b>
<b>Total emplois</b>	<b>562 297</b>	<b>562 297</b>	<b>681 945</b>	<b>681 945</b>

(1) cette rubrique comprend les plus-values nettes sur ventes d'immobilisations reçues par legs destinées à être cédées (produit de la vente d'immobilisation, déduction faite de la charge correspondante à la sortie d'immobilisation pour le montant de la valorisation initiale - voir tableau 1.3.17). Par conséquent, le montant total des charges et des produits du CROD ne correspond pas au montant total des charges et produits du compte de résultat combiné, mais le résultat reste identique.

### 1.3.27 Compte d'emploi des ressources et annexe

EMPLOIS par destination	Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2022	RESSOURCES par origine	Exercice 31/12/2023	Exercice 31/12/2022
<b>1- Missions sociales</b> (voir répartition sur Note 1)	<b>896 098</b>	<b>1 485 287</b>	<b>1 - Ressources collectées auprès du public</b>	<b>1 951 094</b>	<b>2 409 341</b>
1.1 Réalisées en France	874 102	1 451 699	1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-
• actions réalisées directement	815 444	1 220 759	1.2 Dons, legs et mécénats	1 906 916	2 401 042
• versements à d'autres organismes agissant en France	58 658	230 940	• Dons manuels	932 396	1 005 414
1.2 Réalisées en l'étranger	21 996	33 587	• Legs, donations et assurances-vie	600 213	781 464
• actions réalisées directement	-	-	• Mécénats	374 307	614 165
• versements à un organisme central ou d'autres organismes	21 996	33 587	1.3 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	44 178	8 298
<b>2 - Frais de recherche de fonds</b>	<b>623 229</b>	<b>517 924</b>			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	556 607	487 836			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	66 622	30 088			
<b>3 - Frais de fonctionnement</b>	<b>339 302</b>	<b>268 554</b>			
<b>Total des emplois de l'exercice</b>	<b>1 858 629</b>	<b>2 271 764</b>	<b>Total des ressources de l'exercice</b>	<b>1 951 094</b>	<b>2 409 341</b>
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	30 759	-	2 - reprise sur provision et dépréciations	-	95 999
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	-	691 265	3 - utilisations des fonds dédiés antérieurs	-	262 240
Excédent de la générosité du public de l'exercice	61 706	(195 450)	Déficit de la générosité du public de l'exercice	-	-
<b>Total général</b>	<b>1 951 094</b>	<b>2 767 579</b>	<b>Total général</b>	<b>1 951 094</b>	<b>2 767 579</b>
			<b>Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)</b>	<b>2 151 482</b>	<b>2 291 684</b>
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	61 706	(195 450)
			(-) Investissements ou (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	60 475	55 248
			<b>Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)</b>	<b>2 273 664</b>	<b>2 151 482</b>
			<b>FONDS DÉDIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>Exercice 31/12/2023</b>	<b>Exercice 31/12/2022</b>
			Fonds dédiés à la générosité du public en début d'exercice		<b>324 966</b>
			(-) utilisation		262 240
			(+) report		691 265
			<b>Fonds dédiés à la générosité du public en fin d'exercice</b>		<b>753 991</b>

*Pour mémoire, rappel du tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :*

<b>NOTE 1: répartition de la mission sociale par projet (hors fonds dédiés)</b>	<b>Actions réalisées directement</b>	<b>Versements pour des missions en France</b>	<b>Versements pour des missions à l'étranger</b>
<b>Missions sociales • FNH</b>	<b>2 079 929</b>	<b>23 640</b>	<b>(9 754)</b>
Etude et plaidoyer Mesures Miroirs	197 025	-	-
Etude et plaidoyer Pesticides	38 041	-	-
Mon Restau Responsable	74 137	-	-
Etude et plaidoyer Alimentation Durable	54 472	-	-
Etude et plaidoyer Elevages	296 768	4 500	-
Etude et plaidoyer Artificialisation	8 805	-	-
Etude et plaidoyer Renaturation	196 064	-	-
J'agis Je Plante	294 691	(5 000)	-
Plateforme Bénévolat Nature	294 142	-	-
J'agis avec les Collectivités	26 226	-	-
Pédagogie J'Agis pour la Nature	45 160	-	-
Plaidoyer Mobilité	57 911	-	-
Etude automobile	102 501	-	-
Etude Extraction minière	42 513	-	-
Programme Jeunesse	272 271	24 140	(9 754)
Plaidoyer général / conseil scientifique	79 202	-	-
<b>Missions sociales • Fondation Valorem</b>	<b>-</b>	<b>80 644</b>	<b>89 500</b>
Soutien aux actions de la FNH	-	35 844	-
Soutien aux acteurs de la transition énergétique solidaire	-	5 000	-
Accès aux énergies dans le monde	-	-	120 000
Lutte contre la précarité énergétique	-	9 300	-
<b>Missions sociales • Fondation Breizh Biodiv'</b>	<b>429</b>	<b>60 000</b>	<b>-</b>
Soutien aux actions de la FNH	-	30 000	-
Appel à projet Biodiversité et Forêt	429	30 000	-
<b>Soutien au fonds de dotation Valorem (1)</b>		<b>141 105</b>	
<b>Soutien à la Fondation Breizh Biodiv' abritée à la Fondation de France (1)</b>		<b>135 803</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>2 080 358</b>	<b>441 193</b>	<b>110 246</b>

# COMMENTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION ET DU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

## PRÉSENTENT L'ENSEMBLE DES MISSIONS SOCIALES DE LA FONDATION

### Les ressources

Les ressources de la Fondation sont de cinq ordres : dons et legs de particuliers, mécénat d'entreprise (financier et de compétence), subventions de ministères ou d'organismes publics, contributions financières d'organismes privés, ressources propres (produits financiers, prestations de services, boutique, etc.).

Seules les ressources collectées auprès du public figurent dans le nouveau compte d'emploi annuel des ressources. Depuis 2020, le mécénat d'entreprise fait désormais partie des ressources collectées auprès du public.

### Les dons et legs

2023 aura été une année où la collecte (hors libéralités) affiche une légère baisse par rapport à 2022 (-7%) : 932 396 euros ont ainsi été collectés auprès des particuliers. Derrière ce chiffre et cette tendance, nous retenons également des indicateurs qui se montrent plus « positifs » dans un contexte économique et social qui reste tendu. Explications.

La baisse de la collecte brute s'explique principalement par l'arrêt du soutien régulier de certains donateurs engagés en prélèvement automatique : cette part de la collecte – dite « régulière » - représente les 2/3 de la collecte de la FNH. Elle affiche une baisse de 12% sur 2023. Un chiffre qui peut paraître élevé mais qui résulte d'un cycle de vie « naturel » des donateurs... même les plus fidèles et qui trouve sa raison principale dans la baisse du pouvoir d'achat. Cette baisse est pour partie compensée par une hausse (+9%) de la collecte générée par les donateurs dits « ponctuels » (faisant un à deux dons par an) et qui représente 33% de la collecte de la FNH ; une part qui repart à la hausse en 2023 – après deux années consécutives de baisse.

Autre constat positif, le nombre de nouveaux donateurs recrutés en 2023 repart lui aussi à la hausse avec une croissance de +13,4%. Un signe d'attractivité et d'intérêt manifestes pour les actions et la vision proposées par la Fondation.

Enfin, les optimisations budgétaires réalisées sur le plan d'actions permettent une croissance de 3% de la collecte nette dégagée en 2023 (= collecte brute – charges externes imputables à la collecte de fonds auprès des particuliers). En d'autres termes, un plan plus efficace et moins coûteux.

Au-delà de ces aspects financiers, la Fondation pour la Nature et l'Homme a poursuivi tout au long de l'année des actions permettant de cultiver la relation avec ses donateurs en les tenant informés sur ses actions majeures et en les mobilisant avec des nouveaux rendez-vous permettant plus d'échanges (consultation, *Live* vidéo sur Youtube). La Fondation maintient une communication très digitale auprès de ses donateurs et limite ses prises de contact par voie postale (2 à 3 fois par an) et se veut respectueuse du souhait exprimé de nos donateurs. Autre précision notable que nous souhaitons réaffirmer à nos donateurs et qui nous différencie : la Fondation ne procède aucunement à l'échange ou à la location des données relatives à ses donateurs.

La Fondation a reçu 1 nouveau leg et 1 assurance vie au cours de l'année 2023 pour un montant accepté par le conseil d'administration de 60 857 euros. Le montant perçu et porté au budget 2023 s'élève à 600 213 euros.

La Fondation pour la Nature et l'Homme est la première ONG environnementale à avoir été agréée par le Comité de la Charte du Don en Confiance, qui exerce une mission de contrôle de l'appel à la générosité basée sur les principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et de désintéressement et de respect des donateurs.



## Les mécénats : le soutien des entreprises et des fondations

La Fondation est soutenue par un réseau de partenaires financiers qui lui donnent les moyens de mener à bien sa mission. En 2023, elle a pu compter sur la contribution financière :

- d'entreprises mécènes : Léa Nature, MAIF, Mobivia, SNCF ;
- de partenaires institutionnels publics et privés : ADEME, API Restauration, Caisse des Dépôts et Consignations, Tomorrow, European Climate Foundation, Fondation Carasso, Fondation de France, Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires, Office Français de la Biodiversité ;
- de solutions solidaires : Goodeed, Lilo.

Soutien à la production d'expertise, aux actions de plaidoyer, à la production pédagogique citoyenne ou à un dispositif de mobilisation territoriale : chaque partenaire peut choisir de flécher sa contribution vers l'initiative de la Fondation de son choix. Afin de garantir le développement de la Fondation sur l'ensemble de ses missions et projets, une part de chaque contribution est également non-affectée.

En plus du mécénat financier, les partenaires de la Fondation ont la possibilité d'engager leurs clients et collaborateurs grâce à une grande diversité de dispositifs solidaires, par exemple l'arrondi sur salaire ou encore le reversement sous forme de dons de points accumulés dans le cadre de programmes de fidélité. En 2023, ce fut ainsi le cas de CNP Assurances et SNCF CRMS.

Ces dispositifs, reposant sur une logique de volume et de petits montants, sont une manière pour l'entreprise de mobiliser ses parties prenantes autour d'initiatives de la Fondation en cohérence avec les valeurs qu'elle souhaite porter.

Des organisations de toute taille peuvent rejoindre notre réseau de partenaires : en 2023, la PME Platinium a souhaité renouveler son soutien auprès de la Fondation.

Tout au long de l'année, la Fondation a maintenu des communications régulières auprès de ses partenaires pour les informer de ses actualités et de l'avancée des projets menés. Elle les a également réunis dans ses locaux au mois de juillet, notamment afin de leur présenter sa nouvelle gouvernance incarnée par Gildas Bonnel et François Gemenne, respectivement président du conseil d'administration et président du conseil scientifique de la Fondation.

## Les subventions et les autres concours publics

La Fondation a reçu 531 774 euros de subventions publiques pour contribuer à ses actions d'intérêt général : elles ont été attribuées par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), la Caisse des dépôts et consignations, l'Office français de la biodiversité (OFB).

## Les reprises sur provisions et dépréciations

La reprise correspond à une dépréciation sur un actif financier cédé dans l'année.

## L'utilisation des fonds dédiés antérieurs

Les fonds dédiés des fondations abritées sont constitués des résultats des exercices antérieurs. Ils ont été repris dans l'année du fait de la dissolution des 2 fondations abritées. Les engagements ont été repris par les structures reprenant leurs activités. Ils ont fait l'objet d'un soutien versé par Fondation.

## Les emplois ou charges par destination

La Fondation réalise ses missions essentiellement en France par des actions d'intérêt général. Les missions sociales comprennent les dépenses opérationnelles directes et indirectes engagées pour la réalisation des actions. Les emplois comprennent les actions menées par les fondations abritées par la FNH.

Afin de suivre au mieux les coûts de ces différentes actions et dans un souci de transparence, la Fondation a mis en place dès sa création une comptabilité analytique avec un suivi et une imputation des temps passés par ses salariés sur les projets où ils interviennent. Les frais indirects tels que les dépenses de communication institutionnelle, de relations extérieures et de frais de fonctionnement (frais de personnel et frais de structure) sont également affectés à ces missions en fonction des temps passés. Les dépenses liées à la base de données et au site institutionnel sont imputées à chaque projet de la mission sociale.

La mission sociale est financée en premier lieu par des financements fléchés, puis par les dons, legs et mécénats.

## Les missions sociales

En 2023, la Fondation a réalisé les projets suivants :

### Communication institutionnelle et actions transversales

- **Mise en place et valorisation d'une nouvelle gouvernance.** Suite à la décision du conseil d'administration, la Fondation a renouvelé sa gouvernance en mai 2023. Président de la Fondation depuis 2019, l'économiste Alain Grandjean a ainsi passé le flambeau à Gildas Bonnel, pionnier dans la communication sociale et environnementale. A ses côtés, François Gemenne, co-auteur du GIEC, membre de notre conseil scientifique depuis 2013 a pris les rênes de cette instance associée et indépendante, unique dans sa composition avec une trentaine de scientifiques des sciences du vivant et du climat, et des sciences humaines et sociales.
- **Organisation de deux Live grand public.** Désireux d'échanger en direct avec les publics qui nous suivent et nos donateurs, nous avons inauguré un nouveau format de communication : le Live. En septembre et en décembre, nous avons proposé deux premiers rendez-vous sur Youtube autour de deux questions clés : « Face au changement climatique : pourquoi ça ne va pas assez vite ? » et « Qu'est-ce qui motive ceux qui agissent pour la planète ». L'occasion de réunir autour du président de notre conseil scientifique et de notre directrice générale, des membres de notre réseau avec lesquels nous agissons au quotidien pour promouvoir une alimentation plus saine et durable ou encore préserver la biodiversité. Les internautes se sont montrés au rendez-vous : plus de 500 questions posées et plus de 6 000 vues.
- **Publication de notre baromètre sur « l'humeur écologique des Français ».** A l'aube de l'été 2023, la Fondation a souhaité mesurer « l'humeur écologique » des Français en lançant son premier baromètre en collaboration avec l'institut de sondage Odoxa. Les Français ressentent-ils le réchauffement climatique dans leur vie quotidienne ? Quel impact cela a-t-il sur eux ? Comment agissent-ils à leur niveau pour protéger le climat et la biodiversité ? Comment et dans quelle mesure les Français sont-ils déjà passés à l'action ? A quelles conditions accepteraient-ils d'en faire plus pour le climat et la biodiversité ? Sont-ils fiers des actions mise en place sur leur territoire ? Cette enquête régionalisée, menée auprès de 3 000 français offre un état des lieux inédit des ressentis, des freins et des motivations des Français face au changement climatique.
- **La Fondation remporte l'appel d'offre « Transition en commun » de Radio France.** Dans le cadre de son engagement en faveur d'une publicité plus verte, Radio France ouvre ses ondes aux acteurs œuvrant pour la transition écologique à travers sa campagne "Transition en commun". Notre dispositif #JagisJePlante a été retenu cette année par un comité d'experts indépendants et reconnus dans les domaines

de l'environnement, du monde associatif et de l'économie sociale et solidaire pour bénéficier de campagnes publicitaires gratuites sur les antennes de France Inter, France Info et France Bleu, ainsi que sur les chaînes et sites de France Télévisions.

- **12<sup>e</sup> promotions Génération Climat.** Parce que nombreux sont les jeunes qui ne veulent pas rester les bras croisés face au dérèglement climatique, la Fondation a créé **Génération Climat** : un dispositif de soutien aux 18-30 ans qui agissent pour le climat et la biodiversité. En 2023, le jury a récompensé une quinzaine d'initiatives portées par 49 jeunes, en faveur d'une alimentation plus durable et accessible à tous, d'une agriculture plus respectueuse du vivant, ou encore de la préservation de la biodiversité. Une nouvelle promotion qui porte à 1 172 le nombre de jeunes accompagnés dans l'action depuis 2016, date de la création de ce dispositif.
- **Participation au groupe de coordination du Pacte du Pouvoir de Vivre,** qui regroupe plus de 60 associations dans les domaines de la protection de l'environnement, la lutte contre la pauvreté, ou encore l'économie sociale et solidaire. La FNH a apporté sa vision des enjeux environnementaux, et de la nécessaire conciliation entre transition écologique et justice sociale. Elle a également participé à la mise en œuvre de "L'Ecole du Pouvoir de Vivre", un programme de formation dédié aux citoyens âgés de 18 à 35 ans.

### Agir pour une biodiversité préservée

- **Mobilisés pour sauvegarder l'objectif ZAN.** L'artificialisation des sols a fait l'objet d'une actualité politique importante tout au long de l'année 2023 et en particulier s'agissant des modalités de mise en œuvre de l'objectif « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) d'ici 2050 au niveau des territoires. Entre l'examen des propositions de loi du Sénat puis de l'Assemblée nationale, notre équipe a tout mis en œuvre pour sauvegarder l'ambition initiale de cet objectif. Elle a formulé de nombreuses propositions dont la création d'un « DPE des sols » pour améliorer la connaissance sur l'état des sols en France et aider les élus locaux à mieux orienter les décisions d'aménagement. Ces actions de plaidoyer ont été accompagnées d'un important travail de sensibilisation auprès des parlementaires et de vulgarisation grand public pour permettre au plus grand nombre de mieux comprendre les nombreux enjeux de la lutte contre l'artificialisation des terres.
- **Saison 2 de la campagne de plantation hivernale #J'agisJePlante.** "A la Sainte Catherine, tout bois prend racine" : c'est en s'appuyant sur ce dicton, bien connu des jardiniers, que la Fondation a lancé, le 25 novembre 2023, la deuxième édition de la campagne #J'agisJePlante. Après une première

saison couronnée de succès avec plus de 120 000 plants mis en terre, nous avons à nouveau invité les citoyens à profiter de l'hiver pour planter des haies bocagères, des murs végétaux, des arbres fruitiers ou des mini-forêts. Si notre enjeu est resté inchangé : créer l'envie de planter en rappelant à chacun le pouvoir des plantations pour la biodiversité et le bien-être de tous, nous avons proposé de nombreuses nouveautés en matière d'outils pédagogiques afin de répondre au mieux aux attentes de chacun. Nous avons également souhaité nous adresser à de nouveaux publics : acteurs du monde sportifs et de l'éducation pour fédérer et engager partout dans les territoires.

- **Animation de la plateforme du bénévolat nature.** Pour inciter le grand public à agir concrètement, près de chez eux, pour la biodiversité, la FNH propose depuis 2010 la plateforme [jagispourlanature.org](http://jagispourlanature.org). Ce lieu unique récence des activités et événements proposés par plus de 1 500 associations, collectivités et gestionnaires d'espaces naturels répartis partout en France. En 2023, 4 421 activités ont été proposées au grand public autour de 16 grands temps forts. De nouveaux partenariats stratégiques ont été noués avec Ramsar France et « la journée mondiale des zones humides », l'AFaup et les « 48 heures de l'agriculture urbaine » ainsi que l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) avec « Le mois de la biodiversité, naturellement dehors » !

#### Favoriser une alimentation saine et durable (restauration collective, agriculture sans pesticides, élevage durable)

- **Trois premières publications pour favoriser un élevage durable et écologique.** Comment lier renouvellement des générations d'éleveurs et transition agroécologique ? Les politiques publiques actuelles permettent-elles de développer un élevage durable et local en France ? Pourquoi les éleveurs laitiers n'arrivent-ils pas à vivre dignement de leur métier, alors que les prix et la consommation de produits laitiers ne cessent d'augmenter ? En 2023, nous avons publié nos premiers travaux sur la thématique de l'élevage, cherchant à identifier précisément les blocages qui entravent la transition vers un élevage durable en France, compatible avec les enjeux du climat et la juste rémunération des éleveurs. Un travail qui a également permis de définir de nombreuses propositions pour faire évoluer les politiques publiques, notamment en vue d'un portage en plaidoyer dans le cadre de la loi d'orientation agricole prévue en 2024.
- **Mobilisation contre la ratification de l'accord UE-Mercosur.** Alors que plusieurs facteurs indiquaient que la ratification de l'accord de libre-échange UE-Mercosur allait être accélérée, la FNH s'est mobilisée pour alerter à nouveau sur les impacts néfastes de cet accord sur le climat, les agriculteurs et la biodiversité. Dans un rapport élaboré avec l'Ins-

titut Veblen et Interbev, nous avons proposé des recommandations pour appuyer les trois lignes rouges posées par la France pour s'opposer à cet accord, afin qu'elles soient mises en œuvre de manière effective. La FNH a adressé ces recommandations au président de la République et au ministre des Affaires étrangères et de l'Europe.

- **Suivi plaidoyer en faveur de la réduction de l'usage des pesticides.** A l'occasion d'un nouveau recul de l'objectif à 2030 du plan Ecophyto, la FNH s'est à nouveau mobilisée, notamment pendant le Salon de l'Agriculture 2023, pour lui donner un maximum d'ambition et exiger des moyens à la hauteur des objectifs affichés. La FNH a également suivi et réagit sur les réseaux sociaux et auprès de la presse, sur la consultation publique lancée en février 2023 par le ministère de l'Agriculture pour réautoriser, pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, l'usage des pesticides néonicotinoïdes pour la culture de la betterave sucrière.
- **Suivi du Pacte vert et du règlement «SUR» visant à réduire de 50% l'usage et les risques associés aux pesticides chimiques dans l'UE d'ici à 2030.** Dans le cadre des négociations de ce texte, la FNH a rencontré de nombreux décideurs pour peser sur la position française, en échangeant notamment avec les ministères de l'Agriculture, de l'Économie, avec le Secrétariat général à la Planification écologique ou en participant à des coalitions inter-associatives françaises et européennes.
- **Mobilisation pour une Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat ambitieuse.** La FNH s'est mobilisée aux côtés d'associations de consommateurs, de familles, de lutte contre la précarité alimentaire, de paysans, de professionnels de santé et de protection de l'environnement, pour demander au gouvernement l'élaboration d'une Stratégie Nationale ambitieuse en faveur de l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC). La Fondation a ainsi porté 13 recommandations aux côtés de ce collectif.
- **Mon Restau Responsable : lancée en 2016, cette démarche favorise une restauration collective de qualité.** Fin 2023, la démarche comptait 1 944 sites de restauration (contre 1750 en 2022) engagés soit 113 000 millions de repas servis par an ! Parmi lesquels : 12 centres hospitaliers universitaires sur les 30 existants. En 2023, ce sont également deux journées territoriales d'engagement qui ont été organisées. Le site internet de la démarche a également été totalement refondu pour mieux s'adapter aux besoins des restaurants engagés, mais aussi attirer et faciliter l'accès aux informations clés pour de nouveaux volontaires.

#### Promouvoir une mobilité décarbonée

- **Baromètre des mobilités du quotidien, zoom sur les zones périurbaines.** Après une deuxième édition du Baromètre national des mobilités du quotidien réalisé 2022, révélant

que plus de 13 millions de personnes se trouvent en situation de précarité mobilité en France, nous avons souhaité mieux cerner cette situation et ses conséquences sur la population. Pour ce faire, nous avons étudié à la loupe les zones péri-urbaines, réputées pour être particulièrement dépendantes à la voiture individuelle. Un focus inédit, très instructif.

- **Plaidoyer pour une transition juste du secteur automobile** : alors que la France et d'autres pays européens annonçaient plusieurs mesures pour relancer la production de véhicules sur leur territoire, et notamment l'ouverture de gigafactories pour construire des batteries électriques, la FNH s'est mobilisée en faveur de l'orientation des financements vers la production de petits véhicules économes en énergie, plus accessibles financièrement.

### Fonds et fondations abritées

En 2023, la fondation hébergeait deux fondations ayant chacune sa spécificité et ses modes d'actions.

- **La Fondation Valorem** qui agit pour l'accès aux énergies renouvelables et la lutte contre la précarité énergétique a sélectionné et financé 11 projets en 2023, 6 à l'international permettant l'accès aux énergies renouvelables dans le monde et 5 en France, de lutte contre la précarité énergétique. Par ailleurs, la Fondation Valorem est mécène du programme **Génération Climat** de la FNH.
- **La Fondation Breizh Biodiv** a pour but la protection de la biodiversité terrestre et marine sur son territoire ainsi que l'éducation et la sensibilisation du public aux enjeux de biodiversité. La Fondation Breizh Biodiv a instruit cette année les dossiers de candidature de l'appel à projet Biodiversité et milieux aquatiques ; leur financement a été reporté sur 2024.

La FNH accompagnait ces 2 fondations depuis 2020. L'hébergement des 2 fondations abritées a pris fin en décembre 2023. Les activités de la Fondation Valorem ont été reprises par le Fonds de dotation Watt for change, déjà existant. La Fondation Breizh Biodiv a souhaité être hébergée par la Fondation de France, structure plus adaptée pour la gestion de son développement.

## Les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement

### Frais d'appel à la générosité du public

Frais engagés pour la communication et la relation avec les donateurs, la conception et la promotion de deux campagnes de mobilisation ("Perdus de vue", "Ceux qui font") et d'échanges (Live sur Youtube et consultation "Les Français et le changement climatique"), l'envoi des e-mailings de collecte, des mailings postaux à la communauté de personnes soutenant les actions de la Fondation et à des prospects, les annonces et insertions, les frais de gestion des dons.

### Frais de recherche d'autres ressources

Frais engagés pour la recherche et l'élaboration de partenariat. Développement de la diversification des ressources.

### Frais de fonctionnement

Frais de personnel et de structure non affectables à la mission sociale. Ces charges relèvent principalement de la direction générale et des services administratifs et financiers.

Les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement, non imputés à la mission sociale, sont financés en priorité par les ressources non fléchées qui ne relèvent pas de la générosité du public.

## Les impôts sur les bénéfices

Impôt réglé sur la plus-value dégagée sur un placement en fonds de capitalisation.

## Les reports en fonds dédiés et reportés de l'exercice

Les fonds reportés correspondent aux legs et donations non encore encaissés.

## Ressources reportées liées à la générosité du public

Il s'agit du cumul des résultats positifs successifs liés à la générosité du public depuis la création de la Fondation.

## Les contributions volontaires en nature pour l'année 2023 (1.3.30)

Nous avons accueilli jusqu'à juin 2023 une personne mise à disposition par la société AXA et accueillons depuis juillet 2023 une personne mise à disposition par BNP Paribas. La société Électricité de France, depuis plusieurs années, met

également à disposition un salarié à temps partiel, dans le cadre d'un mécénat de compétence.

Nous avons bénéficié d'espaces publicitaires gracieux du groupe France Télévisions dans le cadre de la campagne J'agis Je Plante (télé et radios) et de Microsoft ainsi que des prestations en nature (Patrick Mathieu Singularité, DigDeo).

Nous évaluons également la contribution des experts au conseil scientifique et la participation de bénévoles réguliers et fidèles, aux actions de la Fondation et aux jurys de sélection des soutiens accordés.

Les deux fondateurs – la société VALOREM et la Région Bretagne – ont mis à disposition du personnel à leur fondation abritée respective : la Fondation VALOREM et la Fondation Breizh Biodiv, sous égide de la Fondation pour la Nature et l'Homme. Ils n'ont pas souhaité le valoriser.

### 1.3.28 Ventilation de l'effectif salarié au 31/12/2023

Catégorie	Effectif de l'exercice	Effectif de l'exercice précédent
<b>Cadres</b>	<b>25</b>	<b>24</b>
Femme	16	16
Homme	9	8
<b>Employés ou professions intermédiaires</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
Femme	1	0
Homme	1	1
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>25</b>

La Fondation a accueilli 2 services civiques volontaires et 3 stagiaires au cours de l'année 2023.

### 1.3.29 Contributions volontaires en nature pour l'année (en euros)

État des contributions volontaires mentionnées en bas du compte de résultat	562 297
<b>Faisant l'objet d'une convention :</b>	<b>479 673</b>
BNP Paribas	65 988
AXA	76 986
Patrick Mathieu Singularité	63 600
DigDeo	5 040
France Télévisions	257 913
Microsoft	10 146
Société Valorem <sup>(1)</sup>	n.v.
Région Bretagne <sup>(1)</sup>	n.v.
EDF <sup>(1)</sup>	n.v.
<b>Autres contributions diverses</b>	<b>82 624</b>

<sup>(1)</sup> Mécénat de compétence apporté par les entités fondatrices (non valorisé en 2023).

Les experts du conseil scientifique ne sont pas rémunérés, leur activité pour la Fondation est bénévole et valorisée dans "autres contributions diverses".

# 2. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**dkpartners**

Fiduciaire  
Expertise  
Audit

---

## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

---

**FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME**

6 rue de l'Est – 92100 Boulogne Billancourt

Exercice clos le 31 décembre 2023



## Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres de la FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME,

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

#### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note « Commentaires du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public » de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

### Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 11 juin 2024

**FIDUCIAIRE EXPERTISE AUDIT**

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Signé électroniquement le 11/06/2024 par  
Corinne Martial Magninat



Corinne MARTIAL

# 3. RAPPORT DE GESTION

## 3.1 Actions et faits marquants de l'exercice

### Communication institutionnelle

- Nomination d'une nouvelle gouvernance : Gildas Bonnel prend la présidence du conseil d'administration et François Gemenne celle du conseil scientifique de la Fondation.
- Organisation de deux *Live* grand public sur nos réseaux sociaux fin d'initier une nouvelle forme de communication plus interactives avec nos sympathisants et donateurs.
- Publication d'un baromètre avec l'institut de sondage Odoxa visant à mettre en lumière « l'Humeur écologique » des français.
- La Fondation remporte l'appel d'offre « Transition en commun » de Radio France et France télévisions pour sa campagne #JagisJePlante.
- 12<sup>e</sup> promotion de **Génération Climat** : une quinzaine d'initiatives récompensées, portées par 49 jeunes, en faveur d'une alimentation plus durable et accessible à tous, d'une agriculture plus respectueuse du vivant, ou encore de la préservation de la biodiversité.
- Participation au groupe de coordination du Pacte du Pouvoir de Vivre et à la mise en œuvre de "L'Ecole du Pouvoir de Vivre", un programme de formation dédié aux citoyens âgés de 18 à 35 ans.

### Agir pour une biodiversité préservée

- Plaidoyer et information grand public pour sauvegarder l'ambition de l'objectif Zéro Artificialisation Net.
- Animation de la saison 2 de la campagne de plantation hivernale #J'agisJePlante avec la création de nombreuses nouveautés en matière d'outils pédagogiques et la mobilisation de deux nouveaux publics : acteurs du monde sportifs et de l'éducation pour fédérer et engager partout dans les territoires.
- La plateforme du bénévolat **jagispourlanature.org** a proposé 4421 activités autour de 16 temps forts. Elle a mobilisé de nouveaux partenaires comme Ramsar France, l'Afaup et l'Agence régionale de la biodiversité et passé le cap des 38 000 bénévoles inscrits.

### Favoriser une alimentation saine et durable (restauration collective, agriculture sans pesticides, élevage durable)

- Réalisation de trois premières publications pour favoriser un élevage durable et écologique et de nombreuses propositions pour faire évoluer les politiques publiques.
- Mobilisation contre la ratification de l'accord UE-Mercosur autour de la création d'un rapport avec l'Institut Veblen et Interbev, alertant sur les impacts néfastes sur le climat, les agriculteurs et la biodiversité.
- Suivi plaidoyer en faveur de la réduction de l'usage des pesticides : plan Ecophyto et consultation publique visant à réautoriser l'usage des pesticides néonicotinoïdes pour la culture de la betterave sucrière.
- Suivi plaidoyer du Pacte vert et du règlement « SUR » visant à réduire de 50% l'usage et les risques associés aux pesticides chimiques dans l'UE d'ici à 2030.
- Mobilisation pour une Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat ambitieuse aux côtés d'associations de consommateurs, de familles, de lutte contre la précarité alimentaire, de paysans, de professionnels de santé et de protection de l'environnement.
- La démarche **Mon Restau Responsable**® a atteint 1 944 sites de restauration engagés, soit 113 000 millions de repas servis par an, dont 12 centres hospitaliers universitaires sur les 30 existants.

### Promouvoir une mobilité décarbonnée

- Publication d'un volet du Baromètre des mobilités du quotidien consacré à l'étude de la précarité mobilité dans les zones périurbaines.
- Plaidoyer pour une transition juste du secteur automobile, notamment en faveur de l'orientation des financements vers la production de petits véhicules économes en énergie, plus accessibles financièrement.
- Ouverture d'une phase exploratoire afin de rassembler les connaissances scientifiques actuelles et de définir les questions clés liées à la chaîne d'approvisionnement des batteries.
- Fin des hébergements de la Fondation Valorem et de la Fondation Breizh Biodiv fin décembre. La FNH accompagnait ces deux fondations depuis 2020.

## 3.2 Comparaison du résultat 2023 avec le budget et analyse du résultat et du bilan

### 3.2.1 Comparaison avec le budget

La comparaison avec le budget exclut les comptes des fondations abritées. Le budget de référence est le budget rectificatif voté le 23 juin 2024.

Le détail des charges et produits des fondations abritées figure en annexes 1.3.23 et 1.3.24.

Les comptes 2023 font apparaître un résultat positif de 160 422 euros.

K€	Budget voté (1)	Réalisé hors fonds dédiés	Fonds dédiés	Réalisé avec fonds dédiés (2)	Ecart (2)-(1)
<b>Produits</b>	3 497	3 253	-	3 253	- 244
<b>Charges</b>	3 497	3 093	-	3 093	- 404
<b>Résultat</b>	-	160	-	160	160

#### Écart sur les produits

Les principaux écarts sur les produits sont :

- Plus-values sur legs non prévus au budget : 138 K€
- Des fonds institutionnels privés supplémentaires : 95 K€

Mais aussi,

- Une baisse des ressources de mécénat avec une prospection non aboutie : 150 K€
- Des fonds reportés sur legs et assurances vie : 340 K€

#### Écart sur les charges

Les principaux écarts sur les charges sont les suivants :

- Une baisse importante des frais externes de collecte : 80 K€
- Des frais de recherche de financement non engagés : 40 K€
- Une baisse générale des charges externes y compris des frais de structure : 140 K€
- Des provisions sur frais de personnel plus faibles que prévues, des remplacements de personnel décalés : 145 K€

### 3.2.2 Variations entre 2022 et 2023

a – sur le compte de résultat

Les produits d'exploitation de l'exercice soit 3 180 K€ hors fonds dédiés, sont inférieurs à ceux de 2022. Ils s'analysent comme suit :

K€	2023	2022
Mécénat et fonds institutionnels privés	1 046	1 117
Dons et legs	1 524	1 968
Subventions publiques	532	644
Autres produits (dont frais de gestion des fondations abritées)	78	218

Les dons des particuliers et entreprises sont relativement stables. On constate une baisse de 6 %.

Grâce aux placements financiers, les produits financiers sont passés de 11 K€ à 67 K€.

Les produits de mécénat ont baissé de 230 K€ (baisse de la contribution, non renouvellements) alors que les contributions financières (fonds de dotation, fondations...) ont augmenté de 158 K€.

Les charges d'exploitation de l'exercice hors fondation abritée et hors engagements sur fonds dédiés, soit 3 056 K€, ont diminué de 1 135 K€, soit 27 % par rapport à 2022. Ils correspondent en grande partie à la baisse des charges externes, des aides financières accordées et au report en fonds dédiés sur 2022. Les frais de personnels sont restés stables.

Les engagements à réaliser sur ressources affectées des fondations abritées sont de 277 K€ contre 264 K€ en 2022. Les fonds reportés liés aux legs et donations sont de 342 K€ contre 754 K€ en 2022.

Le résultat net de l'exercice hors fondation abritée est bénéficiaire de 160 K€ contre un bénéfice de 6 K€ pour 2022.

b – sur le bilan

La situation financière est très saine. Il n'y a pas d'emprunt ni d'autres dettes à long terme.

Les fonds propres sans droits de reprise « le fonds associatif » ont été investis en 2005 dans l'acquisition du siège de la FNH. Ils représentent 2 340 K dans les immobilisations corporelles brutes. La dernière estimation des locaux approche les 4 000 K euros.

Les autres fonds propres constitués des affectations des résultats successifs représentent 1 964 K avant affectation du résultat de l'exercice 2023. Ils représentent plus de 50 % des charges d'exploitation, politique de réserve, décidée lors d'un conseil d'administration et toujours en vigueur.

La baisse des immobilisations corporelles provient essentiellement des sorties de matériel informatique devenu obsolète.

L'ensemble des disponibilités et valeurs mobilières de placement représente 73% de l'actif circulant.

## 4. RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier soumis à l'approbation du conseil d'administration comprend les comptes annuels clos le 31 décembre 2023, présenté selon les modalités du plan comptable associatif ainsi que leur annexe. Il intègre les produits et les charges des fondations abritées.

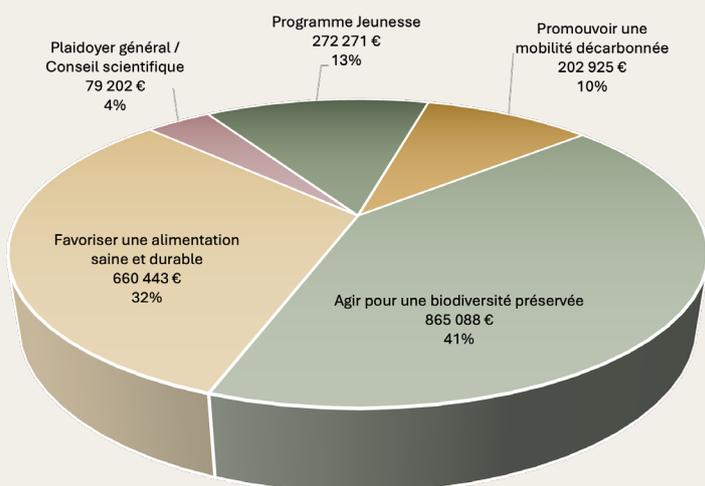
L'annexe aux états financiers, qui fait partie intégrante des comptes annuels de la Fondation, apporte des précisions sur les méthodes comptables utilisées et les principaux postes de bilan ainsi que sur les variations intervenues au cours de l'exercice.

Le rapport financier inclut le compte de résultat par origine et destination et le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, accompagnés des commentaires.

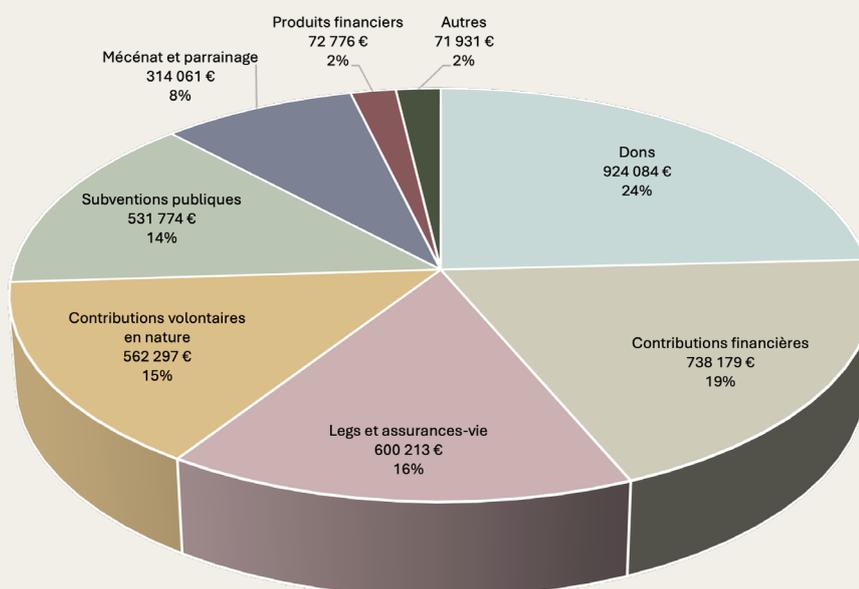
Tous ces éléments chiffrés, ainsi que la concordance du rapport de gestion avec les comptes annuels ont fait l'objet des diligences du commissaire aux comptes qui présente dans ses rapports la conclusion de ses contrôles.

Le budget 2024 arrêté par le Bureau, a été approuvé par un conseil d'administration en date du 14 décembre 2023. Il comporte 3 653 K€ de produits et de charges. Il est équilibré.

### Emplois de la mission sociale



### Répartition des ressources



## 5. PARMIS LES PROJETS POUR 2024...

### Projet LIFE « J'agis pour la nature avec ma collectivité »

Depuis plusieurs années, la FNH développe des outils et des campagnes pour favoriser l'engagement citoyen en faveur de la Nature. Face aux menaces qui pèsent sur la biodiversité, cette mobilisation est essentielle ! Afin de la favoriser encore, notre Fondation initie en 2024 un nouveau projet « J'agis pour la nature avec ma collectivité » qui entend faire des collectivités territoriales des catalyseurs de l'engagement citoyen. Pour ce faire, en 2024, la FNH va fonder un groupe de 10 collectivités pilotes qui vont coconstruire cette démarche à ses côtés. Sur chaque territoire, un diagnostic de l'engagement citoyen en faveur de la nature réalisé par la FNH va permettre d'identifier les forces et les marges de progrès et de définir une feuille de route territoriale qui sera mise en œuvre dans les trois prochaines années. Ensemble, nous allons ainsi construire une véritable boîte à outils qui sera ensuite mise à disposition des autres collectivités pour qu'elles puissent accompagner au mieux leurs habitants dans leur engagement pour la biodiversité. Cette action a été retenue par l'Office Français de la Biodiversité pour être un des projets soutenus financièrement par l'Union Européenne pour les 9 prochaines années dans le cadre du programme LIFE BIODIV'France. Il est également cofinancé par le Ministère de la Transition Écologique.

### Saison 3 de la campagne

#### #JagisJePlante

Pour la saison 3 des plantations hivernales préconisées dans **#JagisJePlante**, la Fondation pour la Nature et l'Homme souhaite s'adresser aux élèves des classes élémentaires -formidables prescripteurs auprès de leurs parents/grands-parents - et à leurs enseignants, de plus en plus nombreux à s'intéresser au concept de l'école du dehors. Pour ce faire, la Fondation développera des guides pédagogiques « J'agis Je Plante avec ma classe » destinés aux enseignants des classes élémentaires afin de leur permettre d'intégrer un projet de plantation dans le programme scolaire, ainsi qu'un kit de fiches élèves pour découvrir la biodiversité en classe. Afin d'aller plus loin et encourager les enfants et les enseignants à agir concrètement pour la nature, la Fondation lancera un grand concours de plantations.

### Une boîte à outils pour favoriser la montée en compétence du citoyen en faveur de la biodiversité

Selon un sondage réalisé par l'institut BVA pour l'OFB, plus de 8 Français sur 10 se sentent concernés par l'état de la biodiversité, estimant que leur avenir et leur quotidien en dépendent. A la question "est-il important de se mobiliser pour la protection et la restauration de la biodiversité", 94 % des réponses sont positives. Malgré tout, presque 1 Français sur 5 estime que ça n'est pas à lui de se mobiliser... Pour contrer cet attentisme, ce sentiment que c'est une affaire de spécialiste et pas celle du citoyen, la Fondation développera une batterie d'outils pédagogiques composés de livrets et de posters, ainsi que de fiches actions pour agir seul ou en collectif. Ces contenus seront publiés gratuitement au moment des grands temps de la biodiversité et accompagnés d'une offre d'activités de bénévolat nature sur la plateforme [www.jagispourlanature.org](http://www.jagispourlanature.org) ainsi que de webinaires dédiés pour répondre aux questions qui se posent et y répondre en Live !

### Une campagne grand public et un portage politique en faveur des mesures-miroirs

Dans le cadre de la 60<sup>e</sup> édition du Salon de l'agriculture et à l'approche des élections européennes, la Fondation pour la Nature et l'Homme lancera la campagne **#CeQuiNousRapproche**, les agriculteurs, la planète & moi. Objectif : interpellier le grand public et les futurs députés européens sur l'enjeu fondamental de l'absence de réciprocité des normes entre ce que nous produisons en France et en Europe, et les aliments importés et promouvoir la mise en place de mesures-miroirs dans la réglementation européenne. La Fondation publiera un rapport dédié, intégrant des études de cas de 6 produits visant à mettre à jour les différences de pratiques agricoles et estimer les distorsions de concurrence existantes. Les filières bœuf, agneau, riz, soja, noisette et colza seront ainsi passées au crible. La FNH fera un travail de vulgarisation pour informer le citoyen : vidéos, infographies, site internet... seront développés.

### De nouveaux éclairages pour lever les blocages de la transition écologique et nourrir le plaidoyer

En 2024, la FNH va mobiliser son expertise pour investiguer de nouvelles problématiques clés aujourd'hui enlisées ou sous-investies, alors même qu'elles sont au cœur des préoccupations des Français et au carrefour de nombreux enjeux écologiques et de solidarité. Parmi les thématiques prévues, la FNH publiera un rapport sur l'artificialisation des sols démontrant pourquoi et comment il est possible de stopper la destruction de la nature tout en préservant le logement en France. Un travail qu'elle réalisera en concertation avec la Fondation Abbé Pierre. Un éclairage sur les modalités de financement de l'objectif ZAN sera également réalisé. Côté élevage durable, nous publierons une seconde étude sur la problématique du partage de la valeur entre les différents acteurs de la chaîne de la filière viande (éleveurs, industries agroalimentaire, distributeurs). Nous investiguerons aussi le sujet du déclin de la bio afin de mettre en avant les débouchés à activer et à quelle hauteur afin de respecter les objectifs fixés par l'Etat : 21% de Surface Agricole Utile en Bio en 2030 alors que nous ne sommes qu'à 10,7%. Sur la thématique automobile, nous publierons un rapport visant à démontrer qu'il est rentable et efficace pour préserver l'emploi en France de parier sur la relocalisation de la fabrication de petits véhicules électriques légers en France.

### Soutenir la restauration collective plus saine et durable

En 2024 la FNH va continuer à se mobiliser pour engager les restaurants collectifs vers le respect de la loi EGalim, avec la volonté de poursuivre le travail engagé auprès de tous les CHU de France, mais aussi des Crous. La FNH lancera également avec son partenaire le Réseau Restau'Co, un appel à manifestation d'intérêt destiné à sélectionner une dizaine de projet labélisé « Projet Alimentaire Territorial » par le ministère de l'Agriculture afin de les accompagner dans l'atteinte de leurs objectifs pour des cantines plus saines et durables.



## FONDATION POUR LA NATURE ET L'HOMME

Dépasser les clivages, inspirer les courages

Reconnue d'utilité publique, apaisante et non-confessionnelle, la Fondation pour la Nature et l'Homme œuvre depuis 1990 pour que les solutions écologiques deviennent la norme de nos vies, sans laisser personne de côté. En plaçant l'humain au cœur de ses actions, elle lève les blocages économiques, politiques, psychologiques et sociaux qui entravent cet horizon, seul choix d'avenir.

Pour y parvenir, la Fondation démontre qu'agir pour le climat et la biodiversité est dans l'intérêt de tous. Avec son conseil scientifique et ses partenaires, elle propose à celles et ceux qui ont le pouvoir d'agir, des décideurs politiques aux acteurs économiques en passant par les citoyens, des solutions qui concilient les impératifs de la planète et les besoins humains. L'exigence dans l'action, la co-construction, la solidarité et le dialogue avec tous sont les fondamentaux de sa méthode.



[www.fnh.org](http://www.fnh.org)